

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** *SABA Primer Wood*

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** *Primer.*

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

*SABA Dinxperlo BV
Industriestraat 3
NL-7091 DC Dinxperlo
The Netherlands*

*P.O Box 3
NL - 7090 AA Dinxperlo
The Netherlands*

*Tel.: +31 315 65 89 99
Fax: +31 315 65 32 07
E-mail: info@saba.nl
Internet: www.saba.nl*

· **Service chargé des renseignements:** *Drs. J.W. Diesveld (e-mail: j.diesveld@saba.nl)*

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** *Tel.: +31 315 65 89 99*

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Lact. H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**

Xi; Irritant

R36: Irritant pour les yeux.

Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.

N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R64-67: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.05.2014

Numéro de version 2

Révision: 02.05.2014

Nom du produit: SABA Primer Wood

(suite de la page 1)

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS09

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

polyisocyanat

acétate d'éthyle

· **Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Reg.nr.: 01-2119475103-46-xxxx	acétate d'éthyle Xi R36; F R11 R66-67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	47,66%
CAS: 63368-95-6	polyisocyanat Xi R43 Skin Sens. 1, H317	30,76%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.05.2014

Numéro de version 2

Révision: 02.05.2014

Nom du produit: SABA Primer Wood

(suite de la page 2)

CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29-xxxx	acétate de n-butyle R10-66-67 Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336	13,15%
CAS: 85535-85-9 EINECS: 287-477-0 Reg.nr.: 01-2119519269-33-xxxx	alcane en C14-17, chloro- N R50/53 R64-66 Aquatic Chronic 1, H410; Lact., H362	8,22%

- **SVHC** Non applicable.
- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxyde d'azote (NO_x)
Chlorure d'hydrogène (HCl)
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Oxydes de soufre (SO_x)
Oxydes de métal.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un vêtement de protection totale.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.05.2014

Numéro de version 2

Révision: 02.05.2014

Nom du produit: SABA Primer Wood

(suite de la page 3)

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Il est recommandé de nettoyer la zone contaminée immédiatement à l'aide d'un décontaminant adapté. Par exemple, on pourra utiliser un décontaminant (inflammable) constitué de ce qui suit (en volume) : eau (45 parts), éthanol ou alcool isopropylique (50 parts) et solution ammoniacale concentrée (d : 0,880) (5 parts). Exemple de solution non inflammable : carbonate de sodium (5 parts) et eau (95 parts). Ajouter le même décontaminant aux résidus et laisser reposer plusieurs jours dans un récipient non fermé hermétiquement jusqu'à ne plus observer de réaction. Une fois ce stade atteint, fermer le récipient et l'éliminer conformément à la réglementation locale (voir section 13).

Assurer une aération suffisante.

· **6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec de l'eau.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

141-78-6 acétate d'éthyle

VME	Valeur à long terme: 1400 mg/m ³ , 400 ppm
-----	-------------------------------------------------------

123-86-4 acétate de n-butyle

VME	Valeur momentanée: 940 mg/m ³ , 200 ppm
	Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.05.2014

Numéro de version 2

Révision: 02.05.2014

Nom du produit: SABA Primer Wood

(suite de la page 4)

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre A

· Protection des mains:


Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Gants en néoprène

· Protection des yeux:


Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
· Indications générales
· Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Noir

· Odeur: Caractéristique

· Seuil olfactif: Pas de données disponibles.

· valeur du pH: Non applicable.

· Changement d'état

Point de fusion: Pas de données disponibles.

Point d'ébullition: 77 °C

· Point d'éclair 2 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Température d'inflammation: 370 °C

· Température de décomposition: Pas de données disponibles.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.05.2014

Numéro de version 2

Révision: 02.05.2014

Nom du produit: SABA Primer Wood

(suite de la page 5)

· Limites d'explosion:	
Inférieure:	1,2 Vol %
Supérieure:	11,5 Vol %
· Propriétés comburantes	Pas de données disponibles.
· Pression de vapeur à 20 °C:	97 hPa
· Densité à 20 °C:	1,01 g/cm ³
· Densité de vapeur.	Pas de données disponibles.
· Vitesse d'évaporation	Pas de données disponibles.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Un contact avec l'eau provoque la libération de gaz CO ₂ .
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas de données disponibles.
· Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	65 mPas
· Test de séparation des solvants:	Pas de données disponibles.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	60,8 %
VOC (CE)	60,81 %
Teneur en substances solides:	39,2 %
· 9.2 Autres informations	Les données physiques ci-dessus sont des valeurs indicatives et ne devront pas être considérées comme une spécification.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Le produit réagit lentement avec l'eau et cause un dégagement de dioxyde de carbone. Dans les récipients fermés, l'augmentation de pression qui en résulte peut causer une déformation, un gonflement et, dans les cas extrêmes, une explosion du récipient.
Réaction aux alcools, aux amines, aux acides aqueux et aux lessives alcalines.
Décomposition au contact de l'eau, des acides et des lessives alcalines.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Gaz nitreux
Gaz hydrochlorique (HCl)
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Oxydes de soufre (SO_x)

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
141-78-6 acétate d'éthyle

Oral	LD50	4100 mg/kg (souris) 10170 mg/kg (rat) 4935 mg/kg (lapin)
------	------	----------------------------------------------------------------

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.05.2014

Numéro de version 2

Révision: 02.05.2014

Nom du produit: SABA Primer Wood

(suite de la page 6)

Dermique	LD50	> 18000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	31,0 mg/l (souris) > 50 mg/l (rat)
123-86-4 acétate de n-butyle		
Oral	LD50	7060 mg/kg (souris) 13100 - 14130 mg/kg (rat) 3200 - 7437 mg/kg (lapin)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	9,6 mg/l (rat)
85535-85-9 alcanes en C14-17, chloro-		
Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**

- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

- **des yeux:** Effet d'irritation.

- **Sensibilisation:**

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

D'après les propriétés des composants isocyanate et compte tenu des données toxicologiques relatives aux préparations de ce type, cette préparation peut causer une irritation aiguë et/ou une sensibilisation de l'appareil respiratoire conduisant à un état asthmatique, des difficultés respiratoires et une sensation d'oppression à la poitrine. Les personnes sensibilisées peuvent ultérieurement présenter des symptômes d'asthme en cas d'exposition à des concentrations atmosphériques très inférieures à la LEP. Une exposition répétée peut causer des troubles respiratoires permanents.

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Lact.

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

141-78-6 acétate d'éthyle

EC50 > 164 mg/kg (daphnia)

85535-85-9 alcanes en C14-17, chloro-

EC50 0,006 mg/kg (daphnia)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Effets écotoxiques:**

- **Remarque:** Toxique chez les poissons.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.05.2014

Numéro de version 2

Révision: 02.05.2014

Nom du produit: SABA Primer Wood

(suite de la page 7)

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Catalogue européen des déchets**

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU

· **ADR, IMDG, IATA**

UN1133

· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

· **ADR**

1133 ADHÉSIFS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, Dispositions spéciales 640D

· **IMDG**

ADHESIVES (alkanes, C14-17, chloro), MARINE POLLUTANT

· **IATA**

ADHESIVES

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· **ADR**



· **Classe**

3 (F1) Liquides inflammables.

· **Étiquette**

3

· **IMDG**



· **Class**

3 Flammable liquids.

· **Label**

3

· **IATA**



· **Class**

3 Flammable liquids.

· **Label**

3

· 14.4 Groupe d'emballage

· **ADR, IMDG, IATA**

II

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.05.2014

Numéro de version 2

Révision: 02.05.2014

Nom du produit: SABA Primer Wood

(suite de la page 8)

· 14.5 Dangers pour l'environnement:	<i>Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : alcanes en C14-17, chloro-</i>
· Marine Pollutant:	<i>Oui</i>
· Marquage spécial (ADR):	<i>Signe conventionnel (poisson et arbre)</i> <i>Signe conventionnel (poisson et arbre)</i>
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	<i>Attention: Liquides inflammables.</i>
· Indice Kemler:	<i>33</i>
· No EMS:	<i>F-E,S-D</i>
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	<i>Non applicable.</i>
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités exceptées (EQ):	<i>E2</i>
· Quantités limitées (LQ)	<i>5L</i>
· Catégorie de transport	<i>2</i>
· Code de restriction en tunnels	<i>D/E</i>
· "Règlement type" de l'ONU:	<i>UN1133, ADHÉSIFS, Dispositions spéciales 640D, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, II</i>

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales:**
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
- **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57** *Non applicable.*
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.*
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.*
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.*
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.*
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.*
- H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.*
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*
- **R10 Inflammable.**
- **R11 Facilement inflammable.**
- **R36 Irritant pour les yeux.**
- **R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.**
- **R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.**
- **R64 Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.**
- **R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.**
- **R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.**
- **Contact:** *Drs. J.W. Diesveld*

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.05.2014

Numéro de version 2

Révision: 02.05.2014

Nom du produit: SABA Primer Wood

(suite de la page 9)

· Acronymes et abréviations:*ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route**IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods**IATA: International Air Transport Association**GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)**LC50: Lethal concentration, 50 percent**LD50: Lethal dose, 50 percent**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**SVHC: Substances of Very High Concern**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2**Eye Irrit. 2: Serious eye damage/ eye irritation, Hazard Category 2**Skin Sens. 1: Skin sensitization, Hazard Category 1**STOT SE 3: Specific target organ toxicity - single exposure, Hazard Category 3**Aqu. Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment (long-term), Hazard Category 2**Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2**Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3**Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2**Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1**Lact.: Reproductive toxicity, Additional category, Effects on or via lactation**STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3**Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1**Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2*

FR